



## PREFET DELEGUE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 5 mai 2012

CABINET

### COMMUNIQUE DE PRESSE

---

#### **Crash d'un avion au large de l'île de Saint-Martin**

Le 5 mai 2012, à 02h38, un avion médicalisé de la Société Transport Aériens Intercaraïbes (TAI) s'est écrasé en mer au large de la Baie Orientale, après son décollage de l'aérodrome de l'Espérance à Grand-Case avec quatre personnes à bord : le pilote, un médecin et un infirmier du SAMU de Fort-de-France, et un patient de nationalité chypriote. Cet appareil avait pour mission de se rendre en Martinique où devait être hospitalisé ce patient.

Dès réception de l'alerte donnée par des témoins qui se trouvaient Baie Orientale, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Antilles Guyane a, dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, engagé les moyens nautiques et aéronautiques nécessaires pour localiser le lieu du crash, l'appareil et porter secours.

Dans le même temps, le préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, sous l'autorité du préfet de la région Guadeloupe, a mis en place une cellule de coordination à la préfecture et engagé les services de gendarmerie et d'incendie et de secours.

L'épave de l'appareil a été localisée par les services de secours dans la matinée. Les recherches se poursuivent afin de localiser les corps des 4 personnes disparues.

Le préfet de la région Guadeloupe et le préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin expriment leur profonde émotion, présentent leurs condoléances aux familles des victimes et assurent de leur soutien toute la communauté des acteurs du secours aux Antilles.

Contact : Mathieu DOLIGEZ  
Chef de cabinet du Préfet délégué